

# Glossaire de notions linguistiques

Dr Abderrahmane AYAD

(Aboû Fahîma)

Ici, dans la liste ci-dessous, seront définis nombre de concepts appartenant à différentes disciplines de la linguistique.

Ces concepts, leurs définitions étant majoritairement extraites de différents ouvrages et dictionnaires de linguistique et des sciences du langage, serviront de glossaire notionnel permettant de comprendre les écrits linguistiques (livres, articles, thèses, etc.), et de les employer également dans la recherche scientifique.

1. **Antonymie** : « *L'antonymie* relie des unités qui possèdent une partie de leur sens en commun, mais qui s'opposent : *rigide* a pour contraire *mou* ou *flexible* avec lesquels il partage une partie de son sens, et non *vert* ou *domestique*, auxquels il ne peut s'opposer »<sup>1</sup>.
2. **Contexte** : « Ensemble des éléments linguistiques qui entourent un segment quelconque d'énoncé (mot, proposition, phrase) et conditionnent sa compréhension » ; « Le *contexte*, l'environnement verbal, est l'ensemble des unités qui précèdent et qui suivent une unité déterminée »<sup>2</sup>.
3. **Emprunt** : « Intégration à une langue d'un élément d'une langue étrangère. Plus précisément, en opposition à calque, *emprunt* à la langue étrangère d'une unité lexicale sous sa forme étrangère : *living-room* (angl.), *adagio* (it.), *patio* (esp.) »<sup>3</sup>.
4. **Extension** : « Fait de donner à un mot (par généralisation et abstraction) outre son sens premier (original et spécifique) un sens secondaire plus général ; la relation entre le sens de base et le (s) sens secondaire (s) étant motivée.

---

<sup>1</sup>Gaudin F., Guespin L., *Initiation à la lexicologie française, de la néologie aux dictionnaires*, de boeck.duculot, Bruxelles, 2002, p. 183.

<sup>2</sup>Baylon C., Fabre P., *La sémantique, avec des travaux pratiques d'application et leurs corrigés*, Nathan, Paris, 1978, p. 135-137.

<sup>3</sup>Mounin G., *Dictionnaire de la linguistique*, PUF, Paris, 2004, p. 124.

Extension de la signification d'un mot ; mot qui subit une extension. L'ambiguïté doit être encore distinguée de l'extension sémantique : la plupart des expressions ont une signification très générale, qui leur permet de décrire des situations très différentes »<sup>4</sup>.

5. **Hyponyme/hyperonyme** : « L'hyponymie est une relation sémantique de hiérarchie entre deux lexèmes. L'hyponyme est un lexème subordonné à un autre lexème, qui lui est superordonné, et qui est appelé *hyperonyme*. Par exemple : *caniche, siamois, golden, saule* sont des hyponymes de *chien, chat, pomme, arbre* dans la mesure où tous les sèmes de *chien, chat, pomme, arbre* sont des composants du signifié de *caniche, siamois, golden, saule*. On désigne par le terme de *co-hyponymes* des lexèmes partageant le même hyperonyme et se distinguant entre eux par un ou plusieurs sèmes spécifiques (ex. : *caniche* et *teckel* partagent le même hyperonyme, *chien*, ils sont co-hyponymes) »<sup>5</sup>.
6. **Lexème** : « Unité de deuxième articulation, donc porteuse de signification, qui peut être indécomposable en unités plus petites (ex. : *table*) »<sup>6</sup>.
7. **Lexie** : « Unité lexicale de langue constituée soit par un mot (lexie simple) soit par des mots associés (lexies composées et complexes). La frontière entre « lexie » et « énoncé libre » n'est pas nettement tracée ; la phraséologie occupe un domaine intermédiaire, selon un continuum allant de la suite lexicalisée au syntagme et à l'énoncé simplement fréquent – en discours – et prévisible – en langue – (ex. sur le chemin du retour ; se jurer une amitié éternelle) »<sup>7</sup>.
8. **Méronyme, holonyme** : « La relation partie-tout est une relation hiérarchique qui existe entre un couple de termes dont l'un dénote une partie et l'autre dénote le tout (relatif à cette partie) : *guidon/bicyclette, poignée/valise, bras/corps, ongle/doigt, porte/maison, voile/bateau*. *Guidon* est une partie de *bicyclette* ou le **méronyme** ("nom de la partie") de *bicyclette* ; inversement, *bicyclette* désigne le

---

<sup>4</sup>Ducrot O., Todorov T., *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1972, p. 303. Disponible sur : <http://www.cnrtl.fr/definition/extension>

<sup>5</sup>Neveu F., *Lexique des notions linguistiques*, Armand Colin, Paris, 2011, p.54.

<sup>6</sup>Mounin G., *op. cit.*, p. 201.

<sup>7</sup>Rey A., *Le Lexique : images et modèles*, Paris, Colin, 1977, p. 189. Disponible sur : <http://www.cnrtl.fr/definition/lexie>

tout ou l'holonyme ("nom du tout") de *guidon*. La relation partie-tout concerne les noms qui renvoient à des parties divisibles et discrets, soit principalement les noms comptables »<sup>8</sup>.

9. **Polysémie** : « La *polysémie* a été définie primitivement comme un phénomène diachronique qui consiste dans l'addition d'acceptions nouvelles au sens fondamental d'un signe ; cette multiplication de sens aboutit, sur le plan synchronique, à la coexistence de plusieurs significations pour une même signe »<sup>9</sup>.
10. **Référent** : « On appelle *référent* l'être ou l'objet auquel renvoie un signe linguistique dans la réalité extra-linguistique telle qu'elle est découpée par l'expérience d'un groupe humain »<sup>10</sup>.
11. **Réification** : « Procédure narrative qui consiste à transformer un sujet humain en objet, en l'inscrivant dans la position syntaxique d'objet à l'intérieur du programme narratif d'un autre sujet »<sup>11</sup>.
12. **Restriction** : « Dans une perspective sémantique, le terme de *restriction* est affecté à une procédure de changement de sens d'une unité lexicale, également identifié par le terme de *synecdoque* »<sup>12</sup>.
13. **Sème** : « Le *sème* est l'unité minimale de signification, non susceptible de réalisation indépendante, et donc toujours réalisé à l'intérieur d'une configuration sémantique »<sup>13</sup>.
14. **Sémème** : « On appelle *sémème* l'ensemble des sèmes d'un morphème ou d'un mot, autrement dit le signifié de cette unité lexicale »<sup>14</sup>.
15. **Signifiant, Signifié** : « Le *signifiant* est l'image acoustique du mot ou du morphème ; il est une suite de phonème et non de sons (ex.:/arbrə/). Le

---

<sup>8</sup>Lehman A., Martin-Berthet F., *Introduction à la lexicologie, sémantique et morphologie*, Armand Colin, Paris, 2005, p. 57.

<sup>9</sup>Baylon C., Fabre P., *op. cit.*, p. 161.

<sup>10</sup>Dubois J., *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, 1994, p. 405.

<sup>11</sup>Greimas-Courtès 1979, disponible sur : <http://www.cnrtl.fr/definition/réification>

<sup>12</sup>Neveu F., *Dictionnaire des sciences du langage*, Armand-Colin (rééd. Éditions Mehdi), Tizi-Ouzou, 2015, p. 308.

<sup>13</sup>Dubois J., *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, 1994, p. 423.

<sup>14</sup>Neveu F., *Lexique des notions linguistiques*, Armand Colin, Paris, 2011, p. 102.

*signifié* est le concept associé (ex. : le concept *arbre*, qu'on opposera au référent du monde réel) »<sup>15</sup>.

**16. Subduction :** « Opération de dématérialisation et de désémantisation des mots. »<sup>16</sup>.

**17. Synonymie :** « La *synonymie* est l'identité de contenu sémantique entre deux ou plusieurs séquences de signes linguistiques de forme différente. Des mots appartenant à une même classe morpho-syntaxique ont des sens suffisamment voisins pour commuter librement »<sup>17</sup>.

**18. Terme :** « Un *terme* est une unité lexicale rattachée à différentes spécialités qui est intégrée dans des dictionnaires de spécialités ou des banques de terminologie »<sup>18</sup>; « Désignation au moyen d'une unité linguistique d'une notion définie dans une langue de spécialité »<sup>19</sup>.

**19. Trait sémantique :** « Un *trait sémantique* est l'unité minimale de sens théorique susceptible de fonctionner au sein d'un système de relations. On parlera alors de *sème*, notamment dans l'analyse componentielle »<sup>20</sup>.

**Publié sur :** <https://scienceetpratique.com/glossaire-de-notions-linguistiques/>

<https://t.me/Linguistiqueetislam>

<https://t.me/scienceetpratique>

---

<sup>15</sup>Siouffi G., Van Raemdonck D., *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal éditions, Rosny-sous-Bois, 1999, p. 107.

<sup>16</sup>Neveu F., *Dictionnaire des sciences du langage*, Armand-Colin (rééd. Éditions Mehdi), Tizi-Ouzou, 2015, p. 329.

<sup>17</sup>Essono J-M., *Précis de linguistique générale*, L'Harmattan, Paris, 1998, p. 143.

<sup>18</sup>Depecker L., *Entre signes et concepts*, presse de la Sorbonne Nouvelle, Paris, 2002, p. 138.

<sup>19</sup>Mortureux M. F., *La lexicologie entre langue et discours*, Armand Colin, Paris, 2004, p. 111.

<sup>20</sup>Mahrazi M., *Les concepts de base en sciences du langage*, OPU, Alger, 2011, p. 182.